

Atelier

La sphère privée à l'ère numérique

Public cible : Élèves de 15 à 20 ans

Niveau : Secondaire II

Durée : 90 minutes

Objectifs pédagogiques

- Les élèves comprennent pourquoi la vie privée est un droit humain important qui doit être protégé
- Les élèves savent défendre le droit à la vie privée avec des arguments
- Les élèves comprennent comment la surveillance de masse et la collecte de gros volumes de données menacent la vie privée et connaissent les outils techniques qui permettent de protéger la sphère privée en ligne

Descriptif et méthode didactique

L'atelier commence avec une activité d'introspection individuelle où les élèves réfléchissent à qui les connaît bien et pourquoi. La réflexion est poursuivie en binôme où ils et elles échangent leur point de vue. En plénum, le rôle des médias sociaux est également abordé dans la même logique.

Ensuite, les élèves se familiarisent avec les différents domaines de la sphère privée et questionnent ce qu'ils et elles partagent avec les autres. Cette activité permet de déterminer les contours de la sphère privée et introduire la notion de digitalisation. Puis, une partie théorique fait le lien avec les droits humains et le droit à la vie privée en particulier.

Puis, en petits groupes, les élèves réfléchissent aux conséquences de l'absence du droit à la sphère privée, de la collecte de données ou encore de la surveillance de masse. Cette activité permet aux élèves de comprendre la perméabilité entre le domaine public et la sphère privée et évaluer les risques en terme de respect des libertés individuelles.

Enfin, les élèves prennent connaissance de la législation en vigueur, identifient des façons de protéger leur sphère privée et de promouvoir les droits humains au quotidien et découvrent le travail et les revendications d'Amnesty International. Dans cette partie les élèves concrétisent leurs apprentissages.

Organisation logistique

Pour cet atelier, le duo d'animateurs ou animatrices aura besoin d'un endroit pour écrire (tableau noir, retroprojecteur, uniboard), d'un projecteur (beamer), d'un ordinateur où brancher leur clé USB, ou la possibilité de brancher leur propre ordinateur, et d'enceintes pour le son.

Prenez contact avec notre équipe : ecole@amnesty.ch